



FORCE OUVRIERE

*LATECOERE*



METALLURGIE

## **DROIT D'ALERTE ACTE 2**

### **FO- CFE/CGC nomment leur Expert**

Lors du Comité d'Entreprise du 25 février 2010 le secrétaire du comité d'entreprise a mis à l'ordre du jour les questions posées dans le courrier concernant le Droit d'alerte.

La Direction Générale a fait un effort de clarté et de précision dans les réponses fournies aux représentants du personnel du comité d'entreprise.

Cependant, les réponses fournies **restent générales, incomplètes et préoccupantes et ne permettent pas aux élus de l'Entente FO-CFE/CGC de communiquer aux salariés.**

Avant de statuer, les élus FO-CFE/CGC ont demandé **une suspension de séance afin de se concerter.**

Suite à cette concertation, les élus du Comité d'Entreprise de l'Entente FO- CFE/CGC ont voté à l'unanimité le déclenchement officiel de la procédure de droit d'alerte et la nomination d'un Expert Economique et Social - SYNCEA.

# CONSIDERATION

Ce Comité d'entreprise **a été l'occasion pour les syndicats FO et CFE-CGC de marquer « encore une fois » leurs inquiétudes** sur l'avenir de notre société.

Les réponses de la Direction à nos questions sont loin de gommer nos incertitudes sur l'avenir.

Les Syndicats FO et CFE-CGC ont décidé **de nommer le cabinet SYNCEA pour avoir un avis extérieur ' Indépendant '** sur la situation financière, économique et sociale de LATECOERE.

Nous avons tous constaté la dégradation des résultats, de l'emploi et des charges dans le groupe. Les syndicats FO et CFE-CGC sont fortement attachés à la société ainsi qu'à son modèle social.

Nous sommes conscients que le cycle aéronautique est dans en période basse et que le ratio \$/€ est en notre défaveur.

Mais ces deux données n'ont jamais, dans le passé, mis en péril la survie de l'entreprise.

Notre expert, après analyse de l'ensemble des données, **sera en mesure de nous expliquer quels sont les éléments qui impactent si durement nos comptes et** nous aidera à proposer **des solutions pour sauvegarder nos emplois.**

Syndicats FO & CFE-CGC Latécoère  
Cornebarrieu, Gimont, Toulouse, le 1<sup>er</sup> mars 2010.